LA CHARTREUSE DE BOURGFONTAINE-EN-VALOIS

DES ORIGINES A LA RÉVOLUTION

PAR

FRANÇOISE BILLOTEY

SOURCES — BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Bourgfontaine était une belle et grande chartreuse du Valois, dans le diocèse de Soissons. Elle était située en forêt de Retz, dans une vaste clairière entre Villers-Cotterets et la Ferté-Milon.

PREMIÈRE PARTIE L'HISTOIRE

CHAPITRE PREMIER

BOURGFONTAINE AVANT LA CHARTREUSE.

Situation de la clairière. Possessions de l'abbaye de Lieu-Restauré à Bourgfontaine et à Baisemont. Si la fontaine est dans le tréfonds de Lieu-Restauré, les bâtiments de la chartreuse sont construits dans le domaine propre de Charles de Valois.

CHAPITRE II

LA FONDATION.

Charles de Valois, vers 1323, entreprend de fonder à Bourgfontaine une chartreuse : la Fontaine-Notre-Dame. En même temps que les bâtiments claustraux, il se fait construire un logis pour lui-même. A sa mort, en décembre 1325, Charles de Valois laisse son œuvre inachevée; son projet va cependant être pleinement réalisé, grâce à son fils, Philippe VI, qui comble de bienfaits la chartreuse pendant le gouvernement du premier prieur, Eustache.

CHAPITRE III

EUSTACHE, PREMIER PRIEUR DE LA FONTAINE-NOTRE-DAME.

Le prieur de la chartreuse de Vauvert, Eustache, choisi par Charles de Valois pour assumer la direction de sa maison, jouit de l'estime de son ordre et de la considération de grands personnages. Il arrive à la Fontaine, en 1325, avec quelques chartreux de Vauvert. Eustache établit la vie cartusienne à la chartreuse, qui, sous son gouvernement, commence à être connue et vénérée dans la région. Philippe VI termine la construction des bâtiments et en fait don aux chartreux, auxquels il accorde aussi des droits d'usage en forêt de Retz et de nombreux privilèges. A sa mort, en 1350, son cœur est placé selon son vœu dans l'église de la Fontaine. Eustache, déposé depuis 1340, meurt à la chartreuse en 1354.

CHAPITRE IV

la chartreuse, du xiv^e au xvi^e siècle.

Bien que la région soit très éprouvée par la guerre de

Gent ans, la chartreuse elle-même semble épargnée. Cependant, si leurs bâtiments restent intacts, les religieux subissent le contre-coup de ces luttes incessantes et mènent une vie plus difficile, n'étant plus à même de bien faire valoir leurs terres. Dans la crise du grand schisme, dom Jean Tirel, prieur de Bourgfontaine, joue un rôle, à la fois comme ambassadeur de Louis d'Orléans et comme représentant de son ordre. Après Charles VI, les rois ne viennent plus séjourner à Bourgfontaine, mais ils continuent à s'intéresser à la chartreuse et se montrent généreux envers elle, ainsi que les comtes de Valois.

CHAPITRE V

LA CHARTREUSE ET LES GUERRES DE RELIGION.

Les Huguenots prennent Soissons en septembre 1567. Pris de frayeur, les habitants des environs de Bourgfontaine se réfugient dans l'enceinte de la chartreuse et s'y préparent à la défense. L'attaque a lieu le 20 octobre. Dans un deuxième assaut, les Huguenots l'emportent; ils tuent cinq des religieux, pillent l'église, où ils détruisent le monument renfermant le cœur de Philippe VI. Après s'être retirés quelque temps dans d'autres maisons de l'ordre, les chartreux reviennent à Bourgfontaine; l'église profanée est reconsacrée le 9 juin 1568.

CHAPITRE VI

LE JANSÉNISME A LA CHARTREUSE AU XVII^e SIÈCLE.

Il est possible qu'ait eu licu à la chartreuse, vers 1621, une entrevue entre Saint-Cyran et Jansénius, qui donna naissance au « roman diabolique de Bourgfontaine ». Malgré cette conférence et malgré les relations des chartreux avec les solitaires de Port-Royal, il n'y a aucune raison de penser que des idées de jansénisme aient pénétré à Bourgfontaine au xviie siècle.

CHAPITRE VII

LE JANSÉNISME A LA CHARTREUSE AU XVIII^e SIÈCLE.

La crise éclate au xvine siècle à l'occasion de la bulle *Uni-*genitus et du décret du R. P. de Montgeffond pour faire
recevoir celle-ci. Dès 1718, des troubles se produisent à
Bourgfontaine. Lorsque le chapitre général de 1723 ordonne,
par le décret *Quo zelo*, l'acceptation formelle de la bulle,
plusieurs profès de Bourgfontaine refusent d'obéir et cinq
d'entre eux se trouvent au nombre des chartreux qui s'enfuient en Hollande, après l'excommunication prononcée par
le chapitre de 1725 contre les opposants.

CHAPITRE VIII

BOURGFONTAINE ET SES CHARTREUX
A LA RÉVOLUTION.

A la Révolution, les religieux espèrent un moment pouvoir rester à Bourgfontaine; tous les habitants des environs demandent, en effet, la conservation de la chartreuse qu'ils estiment et respectent pour sa régularité et sa bienfaisance. Elle est traitée assez favorablement tout d'abord; mais, le 1er septembre 1792, les chartreux reçoivent l'ordre d'évacuer le monastère qui est vendu, les 25 et 26 septembre, pour 200,000 livres. Ils quittent définitivement Bourgfontaine le 1er octobre et se dispersent. Deux d'entre eux meurent en prison; trois autres, condamnés à la déportation, trouvent la mort à bord des vaisseaux qui devaient les emmener. Après le départ des chartreux, Bourgfontaine devient une ferme.

> DEUXIÈME PARTIE LA VIE RELIGIEUSE

CHAPITRE PREMIER

LE GOUVERNEMENT DE LA CHARTREUSE.

Le prieur, chef de la communauté, est nommé par le chapitre général; cependant, en certains cas, ce sont les chartreux de Bourgfontaine qui élisent eux-mêmes leur supérieur. L'origine sociale des prieurs est assez variée: si les uns sont issus de la noblesse, d'autres appartiennent à des familles de la bourgeoisie. Le prieur choisit lui-même ses officiers: le vicaire, le procureur, chargé du temporel, et le coadjuteur. Les religieux sont en général une vingtaine; ils se recrutent pour la plupart dans la région de la Ferté-Milon.

CHAPITRE II

L'OBSERVANCE DE LA RÈGLE.

Le prieur veille à l'observance de la règle, toujours étroite à Bourgfontaine. Il est exempt de la juridiction épiscopale, mais soumis au chapitre général qui, au courant de la vie intérieure, grâce aux rapports des visiteurs, dicte chaque année ses ordres. Le temps des chartreux se partage entre la prière, commune ou particulière, et les travaux manuels ou intellectuels. La bienfaisance est largement exercée à Bourgfontaine.

CHAPITRE III

LA VIE INTELLECTUELLE ET ARTISTIQUE.

Sans diriger aucune école, les chartreux réservent cependant quelques heures pour l'étude. La bibliothèque est assez riche. Certains chartreux sont des écrivains, tels F. Queslain, J. de Billy, G. du Cheure. Les archives sont classées avec un grand soin.

L'art de la sculpture sur bois est pratiqué par les chartreux. Certaines de leurs œuvres, dispersées, subsistent encore.

TROISIÈME PARTIE LE TEMPOREL

CHAPITRE PREMIER

LA FORMATION DU TEMPOREL.

La dotation primitive, comprenant les terres de Sennevières, Mortefontaine et Beauvoir, se complète par les dons de Philippe VI, ceux des seigneurs et des habitants des environs; en échange, les chartreux accordent prières, messes et sépultures. Ils accroissent aussi leur temporel par de nombreuses acquisitions.

CHAPITRE II

LA DESCRIPTION DU TEMPOREL.

Les chartreux possèdent dans les environs immédiats la ferme de Baisemont, les fiefs de Bourg et de Réveil, près de la Ferté-Milon, et la seigneurie de Troesnes; un peu plus éloignées, les fermes de Thury, Plessis-Cuvergnon, Étavigny, Levignen et Gondreville près de Crépy-en-Valois; enfin, les terres de Sennevières, Beauvoir et Mortefontaine.

CHAPITRE III

ADMINISTRATION DU TEMPOREL.

Exploitation. — Les terres sont accensées ou affermées Le bail à ferme connaît une grande faveur dès le xvie siècle. Redevances en nature, en argent ou redevances mixtes. Le terme de payement le plus fréquent est celui de la Saint-Martin d'hiver.

Montant et emploi des revenus. — Jusqu'à la Révolution, Bourgfontaine connaît un état prospère. En 1768, les revenus sont de 49,271 livres. Quelques placements de capitaux en rentes constituées au xvii^e siècle. Charges et aumônes.

CHAPITRE IV

EAUX ET FORÊTS.

Forêts de Retz et de Cuise. — Droits d'usage et pâturage. Au xvii^e siècle, les chartreux ont droit pour leur chauffage à 3 arpents 1/2 de haute futaie.

Bois de Mosloy et du Tronsoy. — Le bois de Mosloy semble avoir été défriché dès 1500. Les bois du Tronsoy, dans la gruerie de Valois et de Nanteuil, sont divisés en onze coupes, que les chartreux vendent. Au xvii^e siècle, le quart des bois doit être mis en réserve.

Rivière d'Ourcq, étangs et moulins. — Les chartreux possèdent la seigneurie de l'Ourcq, depuis le ru de Puteval jusqu'à Neufchelles. Quelques procès au sujet de la pêche. Des étangs appartiennent à Bourgfontaine : les Vivarais, la Ramée, Javage, Neufvivier.

QUATRIÈME PARTIE ÉTUDE ARCHÉOLOGIQUE

L'église. — Seuls demeurent les murs latéraux ainsi que la façade. Plan : une seule nef sans collatéraux, chœur à chevet polygonal. La décoration intérieure était sans doute assez riche. La façade a été restaurée au xviie siècle.

Bâtiments monastiques. — Un plan et une vue perspective permettent de reconstituer les dispositions générales des bâtiments dont il ne subsiste rien. Description du grand cloître par P. Camus.

Bâtiments divers. — Ancienne habitation royale transformée en ferme, remaniée au xvii^e siècle. Au nord près de la porte fortifiée, petite chapelle domestique.

CONCLUSION

Les chartreux de Bourgfontaine, dans leur solitude forestière, observent étroitement la règle. Cependant, cette fondation se distingue de beaucoup d'autres chartreuses par son insertion dans la vie contemporaine. Elle est en relation avec les rois et les comtes de Valois. En outre, leur qualité d'importants propriétaires permet aux chartreux de participer à la vie régionale. Dans les périodes critiques, ils mettent leurs ressources et leur organisation au service des habitants de la région.

APPENDICES
PIÈCES JUSTIFICATIVES
TABLE DES PLANCHES